

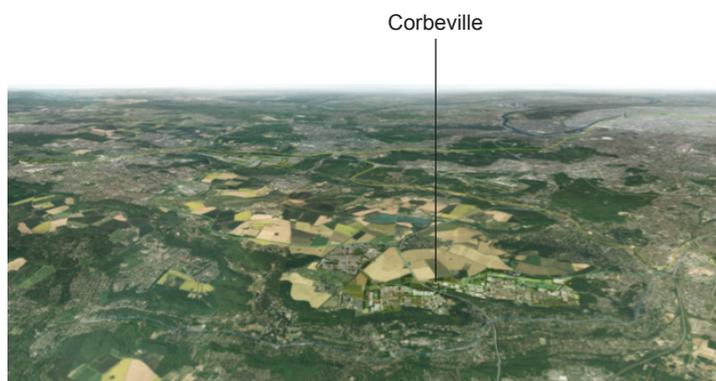
**Présentation du projet de création  
de la **ZAC de Corbeville**,  
nouveau quartier au sein  
du campus urbain**

**Janvier 2019**

## Sommaire

1. Le quartier de Corbeville, nouvelle composante du campus urbain .....	p.3
2. Une démarche concertée .....	p.4
3. Au cœur du projet Paris-Saclay et du Campus urbain .....	p.7
4. Vivre à Corbeville : un nouveau quartier urbain attractif .....	p.10
5. Corbeville, un quartier intégré à son environnement .....	p.14
6. Se déplacer à Corbeville : encourager la mobilité .....	p.18
7. Glossaire .....	p.21

# 1. Le quartier de Corbeville, nouvelle composante du campus urbain



Panoramique du territoire de Paris-Saclay - © EPA Paris-Saclay

Situé au nord d'Orsay et au sud de Saclay, le quartier de Corbeville occupe une position centrale entre les quartiers de l'École polytechnique et de Moulon. L'ambition est de faire de Corbeville un quartier mixte, vivant et éco-innovant qui accueillera des logements, des activités économiques, des services, des commerces et des équipements indispensables au confort et au bien vivre des nouveaux habitants sur le plateau. Il comprendra également un grand parc à l'emplacement de l'ancien site industriel de Thalès, mettant en valeur son patrimoine existant : château, rigole de Corbeville, coteaux boisés...



Vue aérienne du château de Corbeville - © EPA Paris-Saclay/ Drone Press

L'aménagement du site sera pensé pour :

- harmoniser son développement à l'environnement,
- intégrer la RD 128, la RN 118, la ligne 18 du métro du Grand Paris et le bus express 91.06 dans un maillage viaire reconfiguré,
- s'inscrire dans la volonté ambitieuse de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay et les collectivités de privilégier la qualité architecturale et paysagère, le respect de la biodiversité et la frugalité énergétique.

## 2. Une démarche concertée

Dans le cadre du développement d'un pôle scientifique et technologique d'envergure mondiale autour du plateau de Saclay, l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay a pris l'initiative avec les communes d'Orsay et Saclay d'une zone d'aménagement concerté sur Corbeville le 30 juin 2016

### Qu'est-ce qu'une zone d'aménagement concerté (ZAC) ?

Régie par le code de l'urbanisme, une zone d'aménagement concerté est un outil qui permet de réaliser sur un périmètre précis un projet d'aménagement, avec un programme global de construction et la liste des équipements publics nécessaires. Ces éléments sont décrits dans les dossiers de création et de réalisation soumis approuvés par arrêté préfectoral.

### Les étapes de la concertation préalable et continue

#### **Mars 2017 – Décembre 2018**

La concertation préalable à la création de la ZAC est lancée, avec notamment l'organisation de réunions publiques et d'ateliers, au regard des modalités de concertation définies lors de la prise d'initiative du 30 juin 2016.

La réalisation des études de conception et procédures réglementaires se déroule en parallèle.

#### **19 Juin 2018**

Le Conseil d'administration de l'EPA Paris-Saclay approuve le lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) d'Orsay et de Saclay pour le secteur de Corbeville. En effet, la mise en œuvre du projet nécessite de faire évoluer le zonage sur le secteur de Corbeville, non ouvert à l'urbanisation.

Une concertation préalable est mis en place, avec l'organisation de deux réunions publiques et la mise en place d'un registre dématérialisé sur le site internet de l'EPA

#### **27 Septembre – 31 Décembre 2018**

Le registre dématérialisé pour accueillir les avis dématérialisés du public est ouvert pour une durée de trois mois.

#### **8 Octobre 2018**

Une première réunion publique, dans le cadre de la procédure de mise en compatibilité des PLU, est organisée à Saclay.

#### **18 Octobre 2018**

Une deuxième réunion publique, dans le cadre de la procédure de mise en compatibilité du PLU, est organisée à Orsay.

### **31 Décembre 2018**

Le registre dématérialisé est désormais clôturé, concluant la phase de concertation préalable à la mise en compatibilité des PLU des villes d'Orsay et de Saclay du projet

### **2019**

#### **14 Janvier**

Un atelier de présentation des études réalisées dans le cadre de l'étude d'impact est organisé par l'EPA Paris-Saclay.

#### **Printemps 2019**

Date de création prévisionnelle de la ZAC de Corbeville.

Une enquête publique sera organisée au printemps 2019 sur l'évolution des PLU et donnera lieu en même temps la mise à disposition de l'étude d'impact.

L'EPA Paris-Saclay envisage également la mise en place d'actions d'urbanisme transitoire pour animer le site, impliquant les acteurs du territoire, pour préfigurer les futurs usages du quartier en amont des premières livraisons. Cette initiative pourrait démarrer dès 2019.

#### **2020/2022**

Les premiers chantiers sont lancés : le Groupe Hospitalier Nord Essonne, ligne 18 du Grand Paris Express, l'échangeur de Corbeville ; les travaux et la livraison du complexe sportif de l'Université Paris-Saclay

#### **2024/2027**

Ouverture de l'hôpital et achèvement d'une première phase de travaux

#### **Qu'est-ce qu'une concertation préalable ?**

La concertation préalable vise à informer le public de l'avancée des études, tout en lui offrant la possibilité de s'exprimer. En complément de ces brochures, un site internet permet à chacun de transmettre ses remarques et questions à l'Etablissement public d'aménagement. Les réunions publiques permettent également de partager un niveau d'avancement des réflexions avec le grand public et de recueillir des questions.

#### Les acteurs

- L'Etat

Préfecture d'Île-de-France et ses services (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie DRIEE, direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement DRIEA, Direction des routes Ile-de-France DIRIF)

Préfecture de l'Essonne et ses services (dont la Direction Départementale des Territoires DDT)

Etablissement public foncier d'Île-de-France

Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay

- Les collectivités

Région Île-de-France  
Communauté d'agglomération Paris-Saclay  
Ville d'Orsay  
Ville de Saclay

- Les maîtres d'œuvre et spécialistes

### **Maîtrise d'œuvre urbaine**

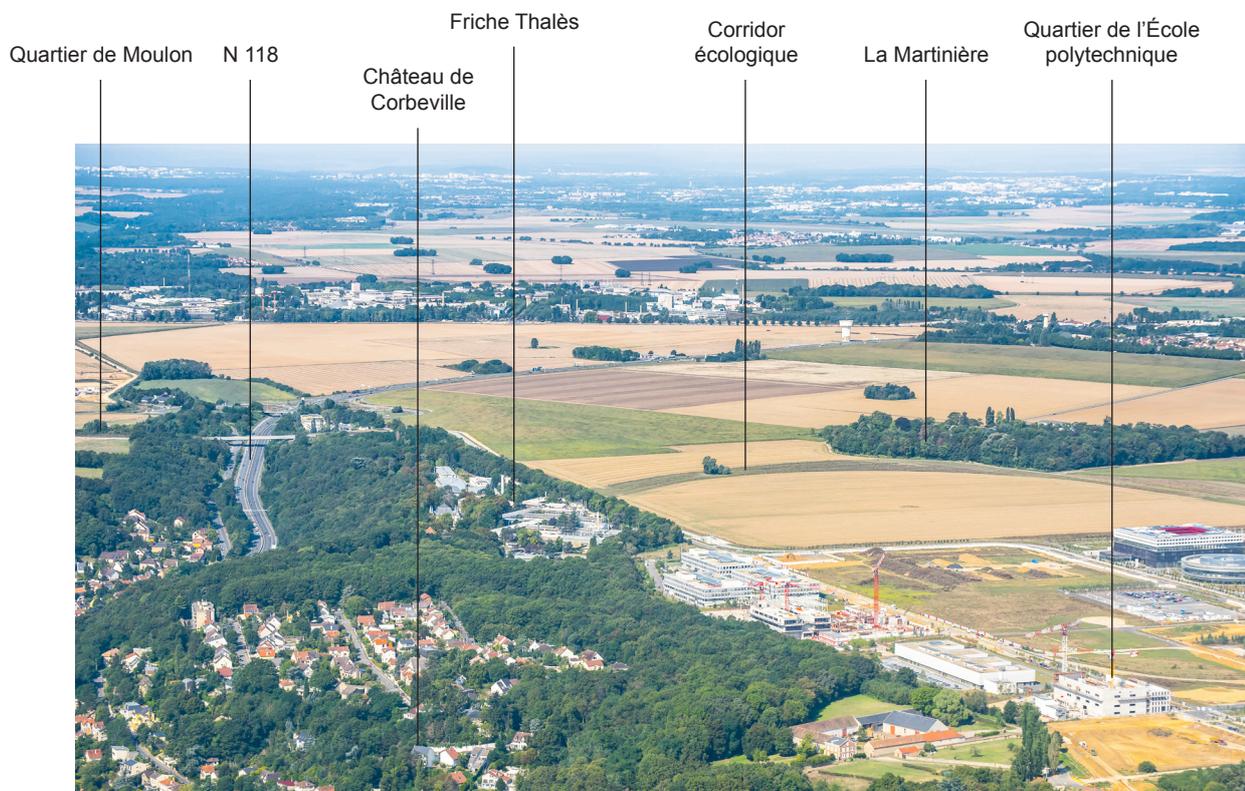
Groupement uapS (urbaniste) Base (paysagistes)  
TPF Ingénierie (études techniques), SAFEGE (études d'hydrologie)  
Biotope (études environnementales), ON (concepteur lumière)

### **Développement durable**

Groupement Une autre ville, TransFaire, Amoes, Transitec, Urbanova

### **Bureaux d'études spécialisés**

Tesora (sondages sols et pollution), Tractebel (études trafic), Sareco (études stationnement), Confluences (études faune-flore), Cushman&Wakefield (étude commerces)



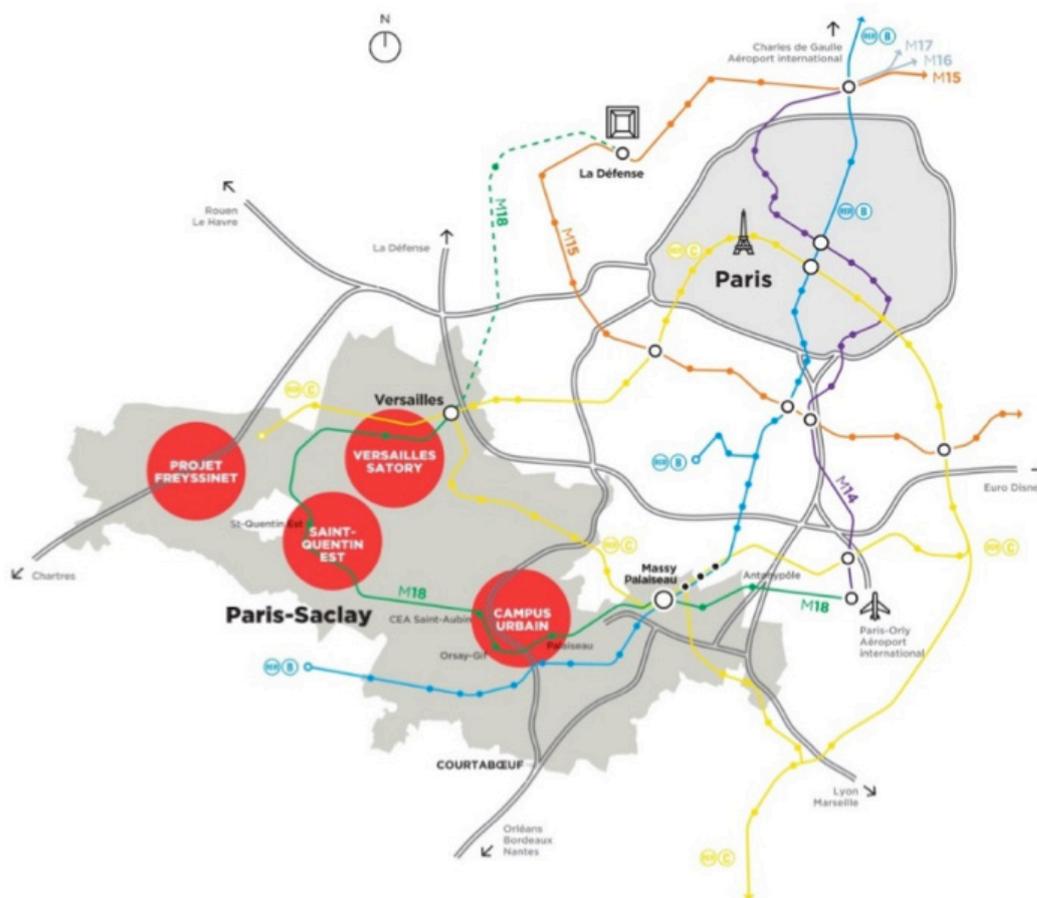
Vue aérienne de la ZAC de Corbeville - © EPA Paris-Saclay / Alticlic

### 3. Au cœur du projet Paris-Saclay et du Campus urbain

Le site de Corbeville s’insère dans le projet d’opération d’intérêt national Paris-Saclay en occupant une place stratégique sur le plateau de Saclay,

#### Un projet clé pour l’économie de demain

Le territoire Paris-Saclay s’inscrit, au sud de Paris, autour d’un vaste espace agricole et naturel protégé par la loi du 3 juin 2010 et le décret du 27 décembre 2013 entre les vallées de l’Yvette et de la Bièvre. Il s’appuie sur les pôles urbains de Massy, Palaiseau, Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines, en lien étroit avec Orly. Fondé sur un ensemble scientifique et économique exceptionnel, pleinement intégré dans la métropole parisienne, le projet Paris-Saclay fait émerger un écosystème de l’innovation de rayonnement mondial. Il s’agit de réussir ce développement en harmonie avec un territoire, ses habitants, ses collectivités et son patrimoine tant urbain que paysager, en valorisant et en mobilisant ses ressources. L’EPA Paris-Saclay a pour mission d’accompagner le développement du cluster et de créer les conditions nécessaires à l’accueil physique du projet sur ce vaste territoire métropolitain à travers trois compétences : l’aménagement, la conduite de projets immobiliers mixtes et le développement économique.

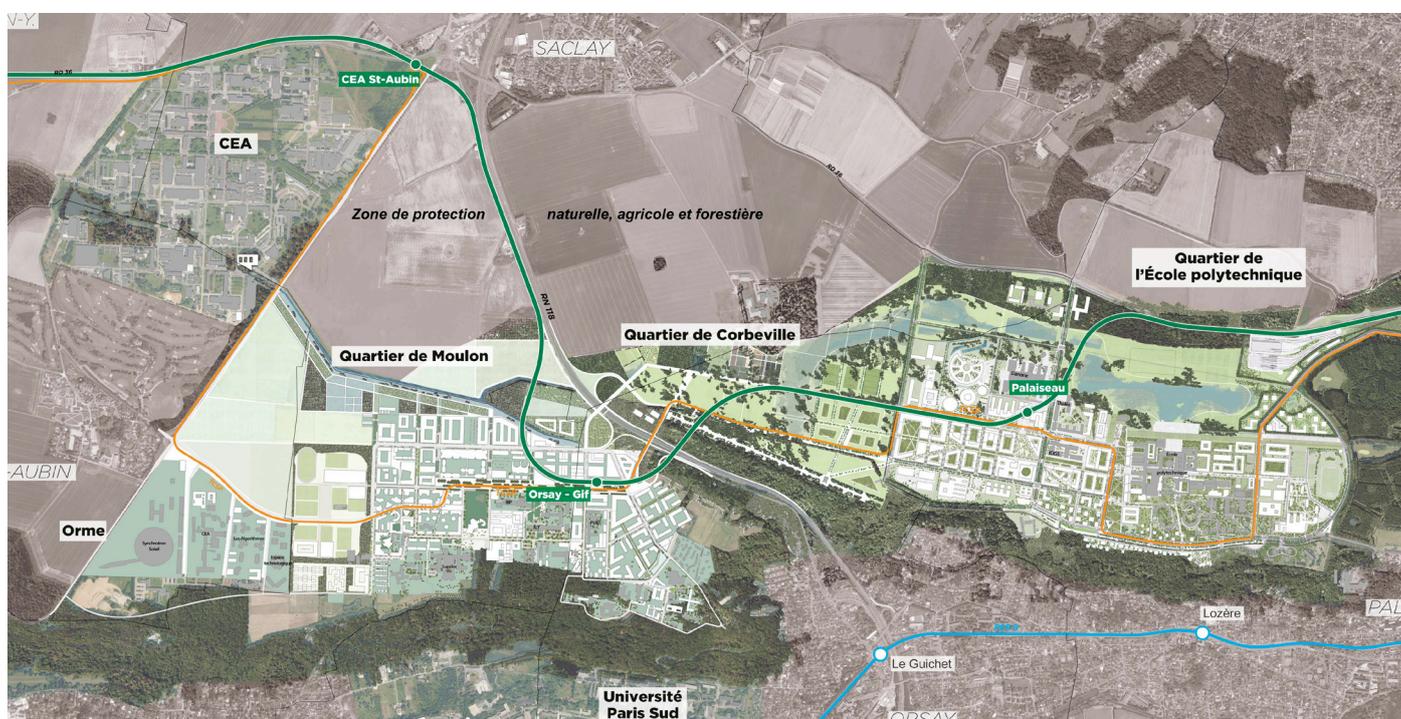


Les territoires stratégiques de Paris-Saclay - © EPA Paris-Saclay

## Un développement équilibré du territoire

Paris-Saclay repose sur la synergie entre les pôles d'activité existants et un campus urbain situé au sud du plateau de Saclay. Ce campus aménagé par l'EPA Paris-Saclay est un projet global de développement scientifique, économique et urbain dans le cadre du projet d'Opération d'Intérêt National Paris-Saclay.

Il comprend deux ZAC déjà opérationnelles : celle du quartier de l'École polytechnique à l'est de la RN118, sur les communes de Palaiseau et Saclay, et celle du quartier de Moulon à l'ouest, sur les communes d'Orsay, Gif-sur-Yvette et Saint-Aubin. Ces deux ZAC ont vocation à accueillir les établissements d'enseignement supérieur et des logements étudiants dans le cadre du Plan Campus. Ils répondent également à des objectifs de mixité et de densité autour des deux gares (Palaiseau et Orsay-Gif) de la ligne 18 du métro du Grand Paris ; tout en s'attachant à respecter la transition entre le campus et le paysage agricole du plateau.



Le Campus urbain du sud du plateau de Saclay (©EPA Paris-Saclay /MDP/XDGA/FAA - uapS / Base- Bruel Delmar/Jam

### Le CDT Paris-Saclay Territoires Sud

Le Contrat de développement territorial (CDT) Paris-Saclay Territoire Sud a été signé en juillet 2016 par l'Etat et les 10 collectivités concernées. Il constitue la feuille de route stratégique et opérationnelle du territoire pour les quinze prochaines années en matière de transports, logement, développement économique et d'environnement.

Le CDT Paris-Saclay Territoire Sud affirme le rôle d'articulation majeur du secteur de Corbeville entre les deux quartiers existant du Sud plateau accueillant l'opération campus. Le projet doit aboutir à un quartier mixte parfaitement intégré à son environnement, assurant la continuité entre les opérations déjà en cours mais également les liens entre plateau et vallée, entre espaces agricoles et coteaux boisés.



*Vue aérienne de la ZAC de Corbeville - © EPA Paris-Saclay / Alticlic*



*Vue aérienne du sud de la ZAC de Corbeville - © EPA Paris-Saclay / Drone Press*

## 4. Vivre à Corbeville : un nouveau quartier urbain attractif

Le projet urbain encourage l'animation du quartier de Corbeville, en en faisant un endroit ouvert sur l'espace public, attractif pour tous et bien desservi.

### Un quartier mixte et animé



Références d'espaces publics - uapS / Base

Véritable pierre angulaire entre deux quartiers déjà créés, le quartier de Corbeville sera une nouvelle composante du campus urbain ayant son identité propre. Pour faire face aux besoins du territoire, des logements résidentiels et étudiants ainsi que des bureaux et activités de recherche y seront créés.

Des équipements scolaires et sportifs, des commerces, un grand parc et divers espaces publics viendront animer le quartier et tisser le lien avec les villes avoisinantes. Enfin, cette programmation intègre un équipement structurant : le Groupe Hospitalier Nord Essonne qui s'implantera dans le quartier en 2024.

### Des centralités et des espaces publics attractifs



Références d'espaces publics - uapS / Base

Le projet rassemblera habitants, salariés, étudiants et usagers. C'est pourquoi, l'accent a été mis sur la qualité des espaces publics, lieux de rencontre par excellence. L'un des actes fondateurs du projet transformera partiellement l'ancien site de Thalès, aujourd'hui en friche, en un vaste parc de plusieurs hectares. L'objectif est d'en faire un lieu à fort rayonnement : aménité pour les nouveaux habitants et les usagers du plateau mais aussi lieu de destination à l'échelle des villes.

Pour construire un projet à taille humaine, mais également assurer la continuité avec les autres quartiers, différents types d'espaces publics seront créés :

- Un cours central fera le lien entre deux polarités : l'hôpital au nord et le château de Corbeville au sud. Axe majeur du quartier, cet espace public rassemblera commerces et services. Il sera traversé par le bus en site propre.
- Une allée centrale permettra de parcourir le quartier d'est en ouest à pied et donc de relier Corbeville au quartier de l'Ecole polytechnique.
- Des cheminements piétons complèteront ces espaces pour faciliter la vie de quartier et les déplacements de proximité.
- Une voie diagonale prolongera le cours Pierre Vasseur de Palaiseau, permettant de relier le château de Corbeville à la gare de métro Palaiseau.

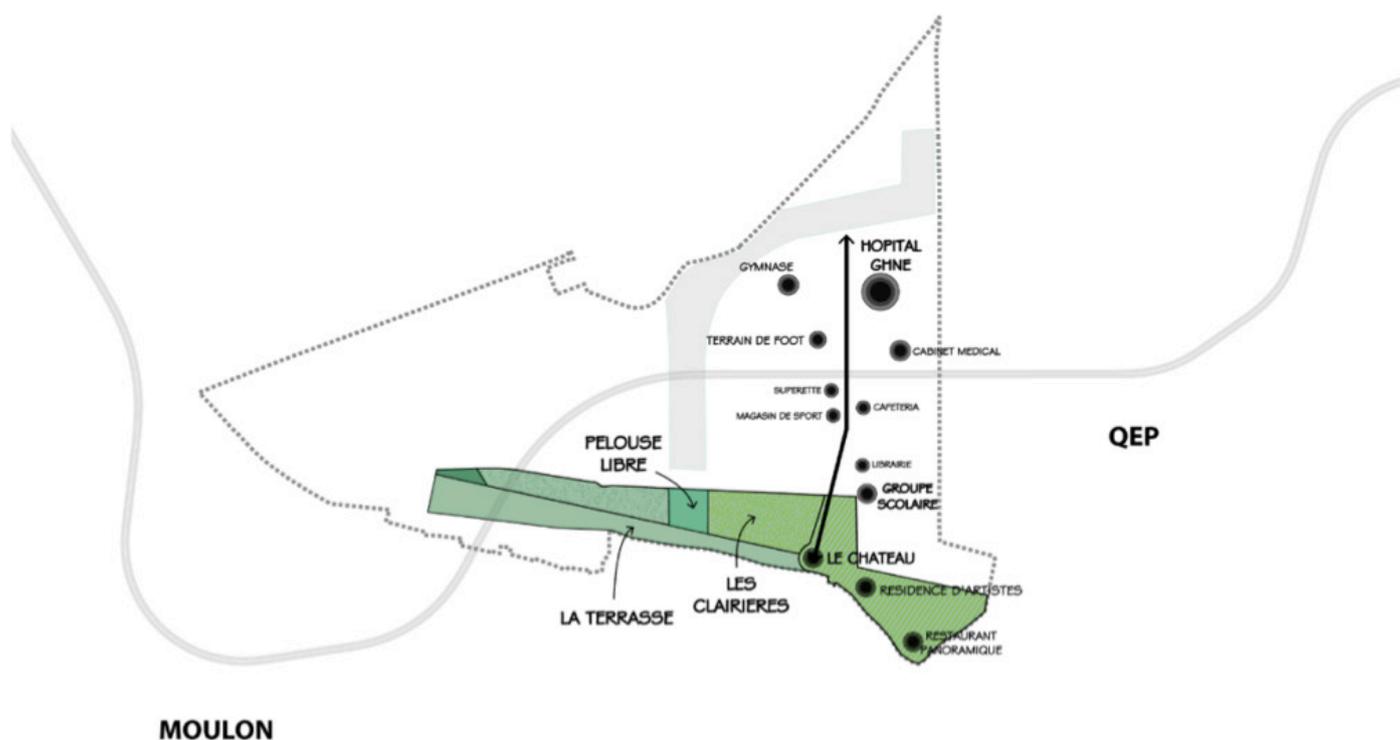


Schéma des centralités du quartier – © uapS / Base

## Un quartier tourné vers la santé et le sport

Le quartier de Corbeville a la particularité d'accueillir des équipements structurants à l'échelle du campus urbain, ce qui lui confère une identité singulière, liée à la santé et au sport.

Le projet a notamment pour objectif d'accompagner l'implantation du centre hospitalier :

- en favorisant le lien fonctionnel avec l'EHPAD de la Martinière au nord ;
- en créant un cadre propice à l'exercice physique et au bien-être au sein du quartier.

Par la mixité des usages, le projet offrira diverses possibilités d'utilisation de l'espace public, de la promenade à la pratique du sport :

- le déploiement d'un réseau d'espaces de pratique sportive (complexe sportif, city-stade, fitness de rue, jeux pour enfants, agrès au pied d'immeuble, parc...) profitera à tous les usagers du campus ;
- le parc s'insérera dans ce réseau en accueillant une multiplicité d'usages possibles : roller, athlétisme, skate, vélo... ;
- les voies de circulation douces et pistes cyclables créeront des parcours sportifs à l'échelle de l'ensemble du campus, en mettant en réseau les espaces paysagers (parcs, lisière, coteaux...) et les autres lieux d'activité sportive.



*Un cadre propice au sport – © uapS / une autre ville*

## Quelle est la programmation envisagée sur Corbeville ?

A ce stade de définition des études, il est envisagé de développer sur Corbeville :

- Environ 45.000 m<sup>2</sup> de programmes d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Entre 1500 et 2000 de logements familiaux ;
- Entre 1500 et 2000 logements étudiants ;
- Environ 113.000 m<sup>2</sup> de programmes d'activités économiques ;
- Environ 77.000 m<sup>2</sup> d'équipements publics (équipements scolaires et de petite enfance, le pôle culturel envisagé au château de Corbeville...), équipements techniques (chaufferie), équipements exceptionnels (groupe hospitalier), commerces et services.

### **Zoom sur le projet de complexe sportif de l'Université Paris-Saclay**

Cet équipement de l'Université Paris-Saclay doit prendre place dans la partie nord du quartier, à proximité de la lisière boisée et du futur groupe hospitalier Nord-Essonne. Il comprendra un bâtiment d'une surface utile couverte de 7 000 m<sup>2</sup> destiné à accueillir notamment : deux gymnases et leurs gradins, une salle d'escalade bloc, une salle de danse, des vestiaires et sanitaires, ainsi qu'un espace d'accueil et d'administration. Le bâtiment sera également accompagné d'espaces extérieurs : un terrain de grands jeux et trois terrains de tennis couverts.

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay, pour le compte de l'Université Paris-Saclay, a lancé en mai 2018 une consultation de maîtrise d'œuvre dont l'attribution est programmée pour mars 2019. Les travaux de phase 1 devraient démarrer début 2020 pour les terrains de sport extérieurs pour une livraison à la rentrée 2020. L'ensemble du complexe sportif doit être livré pour la rentrée 2021.

### **Zoom sur le projet du Groupe hospitalier Nord-Essonne.**

Adopté par les 3 communautés hospitalières de Juvisy, Orsay et Longjumeau, ce projet de construction d'un hôpital sur le plateau de Saclay doit être complété par la mise en place d'un dispositif très innovant de prise en charge du premier recours, co-porté avec la médecine de ville : les centres de consultation et de soins urgents (une première expérience fonctionne déjà depuis fin 2017 à Longjumeau, deux autres centres sont envisagés).

L'Agence régionale de santé d'Île-de-France, qui porte le projet, prévoit de lancer les travaux en 2020 pour un investissement proche des 200 millions d'euros. Le futur bâtiment disposera de 416 lits et de 820 places de parking. Les activités de médecine, chirurgie et obstétrique seront regroupées sur le même site. Les services de psychiatrie resteront à Bures-sur-Yvette et les soins de réadaptation seront regroupés à Orsay.

## 5. Corbeville, un quartier intégré à son environnement

L'aménagement de Corbeville se distinguera par son exemplarité environnementale qui respectera et mettra en valeur les espaces naturels et agricoles existants, son corridor écologique, sa rigole et ses coteaux boisés. La conception urbaine et paysagère du quartier est fortement orientée par la volonté de faire entrer la nature et la paysage, très riches du plateau de Saclay, dans le quartier.

Dans le cadre de la mise en œuvre du quartier, des ambitions environnementales fortes sont portées par tous les partenaires du projet, et se concrétisent dans l'établissement d'objectifs concrets pour la préservation de la biodiversité, la gestion de l'eau, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments ou encore, pour la production et la consommation d'énergies renouvelables. Enfin, le patrimoine sera valorisé avec la rénovation et la mise en valeur du château de Corbeville, de ses annexes ainsi que du restaurant inter-entreprise Thalès (situé sur la pointe sud-est de la ZAC).



*La châtaigneraie du château de Corbeville - Base*

### Une mise en valeur du cadre paysager et du patrimoine

Le travail des urbanistes vise à mettre en valeur le site, notamment la présence des coteaux boisés et l'ouverture vers le plateau. De vastes espaces paysagers au nord du quartier assureront une transition harmonieuse entre ville et nature : cette "lisière" du campus ainsi que le corridor écologique seront à la fois refuge de la biodiversité autour de zones humides et lieu de promenade idéal aux usages multiples. Les coteaux boisés seront préservés et accueilleront les parcours doux qui feront le lien entre vallée et plateau.

L'aménagement du parc renforcera le lien avec la terrasse de Moulon sur la rive opposée et ouvrira

des vues sur la vallée. Le parc sera ainsi un élément d'articulation du quartier avec les quartiers existants d'Orsay en contrebas et les espaces paysagers à proximité : bois de la Troche, sentiers forestiers, parc Eugène Chanlon...

Le château devra être réhabilité afin d'incarner de la nouvelle image de Corbeville. La châtaigneraie, patrimoine indissociable du château, participera à la mise en valeur de cet espace public majeur.

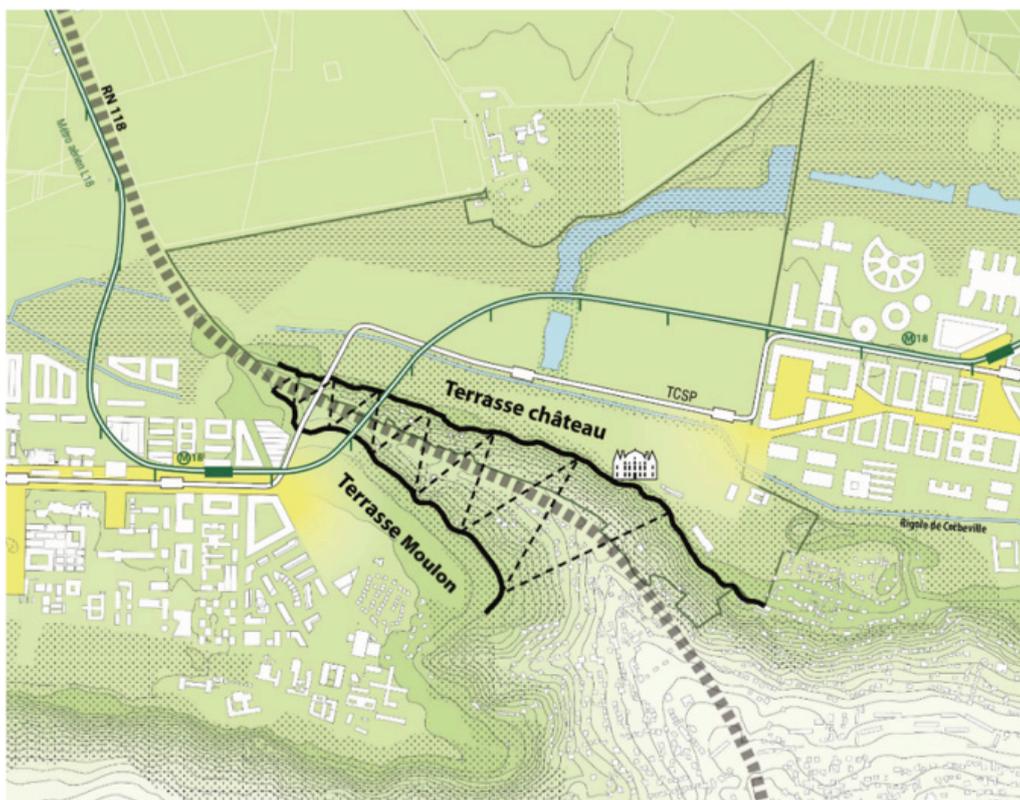
### Le château de Corbeville

Edifié en 1520, le château de Corbeville est l'un des plus anciens bâtiments de la ville d'Orsay. Au cœur de la Vallée de Chevreuse, le château fut d'abord le lieu de résidence de ses différents propriétaires, et au XVIIème siècle fut un lieu important de la mouvance janséniste. Au XVIIIème siècle, il est agrandi et acquis par le baron et la baronne de Schömburg. Cette dernière aménage et s'implique dans la gestion du domaine, mettant en valeur le parc, ses arbres fruitiers ainsi que sa châtaigneraie.



Le château de Corbeville - EPA Paris-Saclay

Le château devient ensuite une maison d'enfants de 1945 à 1948 gérée par l'association OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) accueillant les enfants de confession juive dont les parents ont été déportés. À partir de 1956, après avoir racheté le domaine, la Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil (CSF), ancêtre de Thompson-CSF et de Thalès, transforme le domaine en un centre de recherche scientifique avec l'installation qui perdure jusqu'en 2009. Un projet de réhabilitation du Château est envisagé dans le cadre du projet, ainsi que la redécouverte des anciens jardins d'agrément du domaine qui deviendront un parc paysager ouvert à tous.



Mise en relation des deux terrasses – uapS / Base

## La nature au cœur du projet

L'un des principes clés du projet est de placer la nature au cœur du quartier par la création d'une trame verte reliant les différents paysages. Cette trame s'appuie sur le réseau d'espaces publics et de cheminements piétons laissant une place importante au végétal : avenues arborées, jardins ouverts en frange de boulevard, ouvertures visuelles sur les espaces paysagers... En plus des espaces publics, le quartier sera traversé par un corridor écologique reliant la lisière au nord et le parc au sud. Parfaitement intégré au projet, le corridor assurera la continuité écologique entre les milieux humides favorables au développement de la biodiversité.



*Références d'espaces communs et publics végétalisés - uapS / Base*

### **Protéger le patrimoine naturel (la ZPNAF)**

La ZAC de Corbeville est délimitée par la zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF) : au nord, par les champs agricoles et au sud, par les boisements protégés des coteaux. Créé en 2010, ce dispositif législatif unique en France préserve les exploitations agricoles dans le périmètre concerné, et concilie agriculture et respect de l'environnement. La ZPNAF représente 4 115 hectares protégés dont 2 469 hectares consacrés exclusivement aux activités agricoles et 1 646 hectares composés de forêts, cours d'eau, espaces naturels et rigoles.

## Une gestion des eaux intégrée

Enjeu fort du projet, une attention particulière sera portée à la gestion des eaux et à l'amélioration de la situation actuelle, à savoir une exposition importante au risque inondation des villes de la vallée. Sur ce point, l'existence de trois bassins versants sert de base à une stratégie qui respecte les objectifs des Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), remis à jour. Le projet de Corbeville devra également s'inscrire dans une gestion de l'eau solidaire et cohérente avec celle de la ZAC de l'École polytechnique dont les bassins versants existants peuvent être utilisés pour répondre aux besoins de Corbeville. Le dossier « loi sur l'eau », qui sera élaboré dans le cadre du projet, mettra l'accent sur la restauration et la préservation de la rigole de Corbeville, pour éviter de la surcharger. La gestion de l'eau sera ainsi vertueuse et parfaitement intégrée à la trame paysagère, créant une atmosphère particulièrement agréable au sein du quartier. Cette trame va jouer un rôle important pour la biodiversité de Corbeville.

## Une démarche environnementale innovante

L'Établissement public est engagé dans une démarche environnementale exigeante pour concevoir un projet urbain responsable et respectueux de l'environnement. L'attention portée à la géographie singulière du plateau - l'étendue agricole, les vallons et les coteaux boisés - est au fondement du projet d'aménagement. Celui-ci a choisi de rompre avec un modèle qui juxtapose lotissements pavillonnaires et zones industrielles pour se construire sur les valeurs de compacité et de mixité. C'est pourquoi l'essentiel de l'aménagement du campus se fait sur les domaines universitaires existants, à la marge du plateau de Saclay, sur des terres non agricoles.

La stratégie menée sur Corbeville devra intégrer les principes de l'éco-territoire appliqués sur le campus : réaliser la transition énergétique du territoire, conforter la trame verte et bleue, réduire la dépendance de ses habitants à la voiture individuelle et maîtriser le risque d'inondation dans ses vallées. Des études sont en cours, portant sur la biodiversité, l'efficacité énergétique des bâtiments ou encore la valorisation des déchets. Elles alimentent la stratégie de développement durable à l'échelle de Corbeville, qui conduisent la conception du projet et orienteront sa mise en œuvre.



*Création d'une trame verte au sein du quartier – uapS / Base*

## 6. Se déplacer à Corbeville : encourager la mobilité

Comme sur le reste du campus, le site de Corbeville constitue un point de passage obligé pour connecter le campus d'est en ouest, que ce soit en voiture, en bus, à pied, en vélo ou en métro. Le développement du quartier va donc de pair avec celui des transports en commun.

### Développer l'accessibilité du site

Le projet développera le maillage routier en s'appuyant sur la proximité avec les deux gares (Palaiseau et Osay-Gif) de la ligne 18 du métro du Grand Paris et le site propre du bus express 91.06. Un soin particulier sera également apporté à la création d'un réseau de circulations douces maillées, lisibles, sécurisées, afin de faciliter les déplacements de proximité.

L'un des enjeux est d'améliorer et d'intégrer les infrastructures de transports dans l'aménagement du quartier tout en maintenant le lien entre les espaces agricoles, la lisière, les coteaux boisés et la vallée.

Le dessin des infrastructures des transports en commun est donc une occasion pour repenser l'espace public et l'animation du quartier. L'attention portée au tracé du bus express 91.06, encore à l'étude, participe à intégrer au mieux Corbeville au sein du Sud plateau tout en desservant le maximum d'habitants. La ligne 18 du métro du Grand Paris aura une double fonction : créer le lien entre les divers sites du plateau et les connecter au reste de l'agglomération.



*Liaison piétonne vers la gare de Lozère*



*Ligne de bus 91.06C traversant le campus urbain de Paris-Saclay*



*Développer les transports en commun à l'échelle Sud Plateau – uapS / Base*

## Encourager les nouvelles mobilités

La réflexion sur les réseaux de circulation et le maillage préfigure la future vie de quartier : le projet privilégie les modes de déplacements actifs et cherche à limiter la place de la voiture au sein de l'espace public.

En complément de la desserte en transports en commun, des expérimentations sont menées sur les manières d'inciter à adopter des modes de déplacements alternatifs :

- aménagement de voies de circulation douces (cheminements piétons, pistes cyclables),
- déploiement de services à la mobilité (réseau de bornes de recharges électriques, autopartage, information voyageur...),
- solutions de stationnement innovants (création d'un parc de véhicules partagés, mutualisation des places de parking) ;

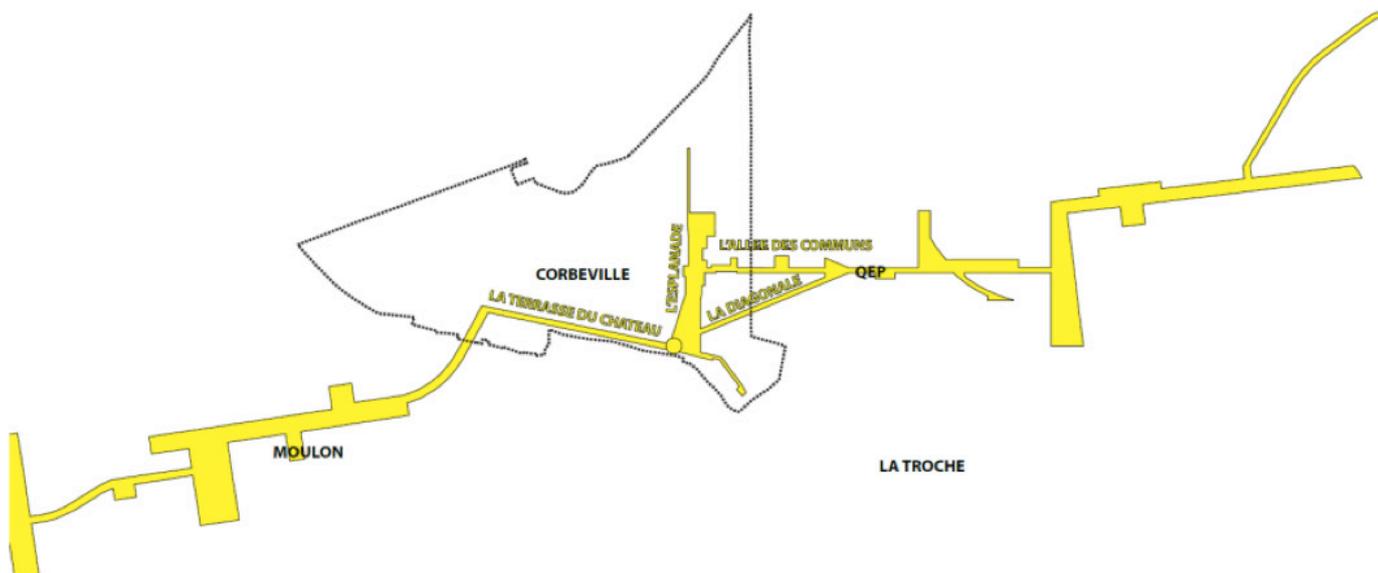
Autant d'éléments qui permettront d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants. La stratégie en matière de mobilités porte aussi sur les liaisons plateau-vallée grâce à la requalification ou la création de cheminements, notamment depuis la gare du Guichet.



*Vélobus, voiture électrique, vélos partagés (Une autre ville)*

### La chaîne des lieux majeurs

La trame d'espaces publics permet d'insérer le quartier au sein de la " Chaîne des lieux majeurs", qui constitue l'un des principes fondamentaux du projet du sud du Plateau, appelé le campus urbain de Paris-Saclay et à laquelle le quartier de Corbeville s'intègre. Les lieux majeurs sont des pôles de centralité : équipements, lieux publics attractifs, programmes structurants... Ils seront reliés par un tracé linéaire traversant le Plateau de Saclay, depuis l'est du quartier de l'Ecole polytechnique à l'ouest du quartier de Moulon. La diagonale du château vers la gare du quartier de l'Ecole polytechnique renforce le rayonnement du parc et de la terrasse de Corbeville.



Ligne de bus 91.06C traversant le campus urbain de Paris-Saclay

## 7. Glossaire

- **Qu'est-ce qu'un EPA ?**

*Un établissement public d'aménagement (EPA) est un établissement public à caractère industriel et commercial, qui consiste en une structure opérationnelle sous l'autorité de l'État, ayant pour vocation de réaliser des opérations foncières et d'aménagement pour le compte de l'État, d'une collectivité territoriale ou d'un autre établissement public.*

*Ceux-ci sont créés par décret du Conseil d'Etat et favorisent l'aménagement et le développement durable des territoires présentant un caractère d'intérêt national, tout en tenant compte des enjeux locaux*

- **Qu'est-ce qu'une zone d'aménagement concerté ?**

*Une zone d'aménagement concerté (ZAC) est une opération d'aménagement qui résulte d'une initiative publique. On crée une telle zone quand un établissement public ou une collectivité décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains. Son périmètre, de même que le dossier menant à sa création, sont approuvés par délibération des conseils municipaux concernés ou, pour l'EPA Paris-Saclay, par son conseil d'administration. Sa mise en place permet le financement et la réalisation facilités d'équipements publics sur le territoire défini.*

*Pendant toute la durée du projet, habitants, associations locales et toutes autres personnes concernées sont associées dans le cadre de la concertation.*

- **Qu'est-ce qu'un PLU ?**

*Le Plan local d'urbanisme est le document d'urbanisme d'une commune qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. Il a été créé par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000 qui a fait l'objet de modifications substantielles par la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010. Sa création et son évolution sont des compétences spécifiques aux communes.*

---

**Établissement public d'aménagement Paris-Saclay**

6 boulevard Dubreuil  
91400 Orsay  
+33 (0) 1 64 54 36 50

Un site : [www.epaps.fr](http://www.epaps.fr)

Un blog : [www.media-paris-saclay.fr](http://www.media-paris-saclay.fr)

Une émission : Paris-Saclay TV sur TV78 et Via Grand Paris

Un lieu : le PROTO204 – [www.proto204.co](http://www.proto204.co)